

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
10 JUILLET 2015

Il a été voté et décidé ce qui suit :

1/ ACCOMPAGNATRICE SCOLAIRE 2015-2016

Le conseil municipal à l'unanimité des présents,
DECIDE,

D'ouvrir un poste d'Accompagnatrice scolaire, pour une durée de
02H par semaine, du 2 septembre 2015 au 05 juillet 2016.

Madame WEISSENBACH Christelle est donc recrutée en tant
qu'Adjoint Technique de 2ème classe pendant cette période.

Sa rémunération sera calculée sur la base de 02/35 H
indice Majoré 316, Indice Brut 330.

Le Maire est autorisé à signé le contrat correspondant.

2/ ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des présents
DECIDE

De terminer l'étude d'assainissement, l'enquête publique devrait
avoir lieu en septembre prochain.

Suite à cette enquête, le conseil délibérera sur la suite des travaux.
(Programmation année 2016, ou plus tard).

3 / CREATION COMITE DE PILOTAGE

Afin d'établir le document Unique, le maire propose au conseil
municipal de créer un comité de pilotage.

Le comité de pilotage sera composé de :

Joël MATHIEU, Thierry CERF, Viviane KLEIN, Josiane POULAIN et
de tous les agents employés par la commune.

4/ FORET

Le président explique qu'il a pris contact avec la société d'experts forestiers Arnaud MICHAUT située à Nancy afin d'avoir des renseignements sur une forêt de 9ha 15a 20ca qui est à vendre.

Après avoir convoqué la commission des forêts afin de présenter les documents et d'aller visiter cette dite forêt, le conseil municipal à l'unanimité des présents

DECIDE

D'acquérir cette forêt, cadastrée (voir annexe joint) au prix de 5 500.00 € l'ha, soit moyennant une somme totale de 50 000.00 € (hors frais de notaire).

AUTORISE

Le maire à signer tout document relatif à cette vente.

5/ FORMATION CONTRAT AVENIR

Le président explique que lors de la signature du contrat d'avenir avec Mr VERET Pierre-Alexandre, la mission locale du Lunévillois a expliqué qu'une formation durant la durée de ce contrat était obligatoire.

Monsieur VERET Pierre-Alexandre souhaite faire une formation dans la soudure.

Après avoir pris contact avec l'AFPA de Laxou le conseil à l'unanimité des présents,

DECIDE,

D'inscrire Monsieur VERET Pierre-Alexandre à la formation soudure qui débutera le 12 octobre 2015 et suivant le calendrier de formation établi par l'organisme de formation.

De renouveler le contrat de Monsieur VERET jusqu'au 18/01/2018.

De régler les sommes correspondantes à cette formation, soit
1 176.00 € HT

AUTORISE

Le maire à signer tout document relatif à cette formation.

6/ LOCATION CHAPITEAU

Après plusieurs sollicitations du chapiteau de la commune, le président explique au conseil municipal qu'il serait judicieux de fixer un prix de location afin de faire une petite ressource de plus à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des présents,
DECIDE

- De fixer le prix de location du chapiteau à **200.00 € / jour**
- De demande une caution de **500.00 €**
- De faire remplir un contrat de location à chaque locataire.

Le chapiteau reste gratuit aux associations de Tanconville.
Ce tarif est applicable à compter du 1er aout 2015.

7/ VOLET LOGEMENT ECOLE

Le conseil à l'unanimité des présents,
DECIDE

de faire réparer les volets du logement de l'ancienne école par les employés communaux.

8/ RECRUTEMENT ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE

Suite à la demande de mutation de Mme GANCE Vanessa, le conseil à l'unanimité des présents décide de recruter Mme CHOLVIN Catherine au grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, échelon 7. Indice Brut : 351 – Indice majoré : 328 pour une durée hebdomadaire de travail de 13 heures.

M. MATHIEU Joël	
M. CERF Thierry	
Mme. WATERLOT Aurélie	
Mme POULAIN Josiane	
Mme. KLEIN Viviane	